

Rapport de la commission des arts et de la culture chargée d'examiner la motion du 15 mai 2013 de M^{me} et M. Vera Figurek et Pascal Holenweg: «Une rue, une place, un square pour un irréductible».

Rapport de M. Alpha Dramé.

L'objet susmentionné a été renvoyé en commission des arts et de la culture par le Conseil municipal lors de la séance du 3 juin 2014. La commission, réunie sous la présidence de M. Sylvain Thévoz, a débattu de la motion le 13 octobre et le 1^{er} décembre 2014. Les notes de séances ont été prises par M. Daniel Zaugg, que nous remercions pour la qualité du travail accompli.

Rappel de la motion

Ouvrier typographe, syndicaliste, publiciste, organisateur de solidarités concrètes et de grèves, éditeur et conférencier, Luigi Bertoni (1872-1947) fut tout cela. Ce Tessinois établi à Genève (et brièvement expulsé de Genève vers le Tessin pour son activisme syndical et sa participation à des grèves, à l'époque où l'on pouvait encore dans ce pays expulser des Suisses d'un canton vers un autre), Luigi Bertoni, devenu à Genève Louis Bertoni, est une figure d'une rare cohérence politique et personnelle.

Editeur pendant près de cinquante ans du bimensuel en français et en italien *Le Réveil anarchiste-II Risveglio anarchico* (interdit, mais néanmoins édité, entre 1940 et 1943), il ne cessa de porter au plus haut et au plus libre ses idées et ses combats d'anarchiste, d'antimilitariste, d'anticlérical, d'internationaliste, de syndicaliste révolutionnaire, d'antifasciste et d'antistalinien (et donc d'antiléoniniste), sans jamais rien en retirer que la fierté de n'en avoir jamais «rien lâché».

Les gens qui, politiquement, ne se sont jamais trompés ni n'ont jamais trompé personne (et n'ont donc jamais été au pouvoir) sont trop rares pour qu'on les néglige. Genève s'honorerait d'honorer la figure de Luigi (Louis) Bertoni, en lui dédiant une rue, une place, un square. Et à celles et ceux qui s'offusqueraient que pareil honneur soit accordé à un anarchiste, on se contentera de rappeler que d'entre les rues de Genève, quelques-unes portent le nom de personnages de l'exact inverse politique et philosophique – René-Louis Piachaud ou Giuseppe Motta, par exemple – et que de tous les courants et toutes les cultures politiques qu'ait connues et que connaisse Genève, l'anarchisme, dont Genève fut en Suisse l'une des places fortes (avec l'arc jurassien) est le seul, et la seule, auquel, et à laquelle, ne fasse référence aucune rue ni aucune place.

Et pourtant, «faudrait pas oublier qu’ça descend dans la rue, les anarchistes».

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif de faire en sorte que le nom de Luigi (Louis) Bertoni soit donné à une rue, une place ou un square de la ville, dans un quartier marqué par sa présence.

Séance du 13 octobre 2014

Audition des auteurs de la motion

Le motionnaire informe que la motion propose d’attribuer le nom de Luigi Bertoni à une plaque de rue de la ville. Luigi Bertoni (1872-1947) est un syndicaliste, publiciste et éditeur tessinois établi à Genève durant cinquante ans et qui s’est fait connaître pour son activisme syndical et sa participation à de nombreuses grèves. En accord avec les idées de l’anarchisme, cet agitateur public s’est illustré dans la défense des travailleurs et ses actions l’ont condamné plusieurs fois à la prison. Néanmoins, Luigi Bertoni ne s’est jamais compromis avec des régimes politiques qui ont écrasé les droits des libertés fondamentales.

Au contraire, son parcours montre qu’il a lutté activement contre la montée du fascisme dans les années 1930. La motion propose donc de rendre hommage à ce personnage, sachant que le mouvement anarchiste est le courant politique qui n’est pas représenté sur une plaque de rue genevoise. Cette initiative est pertinente d’autant plus que certains personnages compromis aux idées extrémistes ont leur nom inscrit sur un lieu de la ville comme c’est, à titre d’exemple, le cas avec le conseiller fédéral Giuseppe Motta.

Questions des commissaires

Un commissaire aimerait avoir des précisions sur le rôle joué par ce personnage dans le mouvement anarchiste genevois.

Le motionnaire relève que Luigi Bertoni est l’une des figures clés dans le développement du mouvement syndical à Genève. Cet homme de terrain est l’un des acteurs principaux de l’Union syndicale et il est également le fondateur de plusieurs revues anarchistes dont le *Réveil anarchiste*, seul journal paru en langue française dans les années 1940. L’intensification de ses activités de propagande à travers de nombreuses grèves lui ont valu d’être arrêté à de nombreuses reprises par les autorités. Luigi Bertoni s’est aussi illustré dans la défense du droit d’asile pour les militants politiques pourchassés par les régimes fascistes et staliniens dans les années 1920 et 1930.

Un commissaire se demande s’il n’est pas contradictoire pour un anarchiste de se voir mis en avant par des autorités politiques.

Le commissaire confirme ce propos. Luigi Bertoni aurait été féroce-ment opposé à cette initiative qu'il aurait qualifiée de tentative de récupération politique de son action.

Un commissaire soulève que les personnages publics appartiennent à la mémoire collective.

Un commissaire adhère à l'idée d'attribuer le nom d'un anarchiste à un lieu de la ville si ce courant n'est pas représenté. Il lui paraît nécessaire de permettre aux différents courants politiques qui ont fondé l'histoire d'une ville d'exister. Nonobstant, il faudrait se demander si d'autres figures pourraient mieux célébrer le courant anarchiste à Genève.

Un commissaire estime qu'il aurait été tout aussi pertinent d'attribuer le nom de Lucien Tronchet à un lieu de la ville. Néanmoins, Luigi Bertoni a animé activement le courant anarchiste à Genève pendant quarante ans.

Discussions

Un commissaire du Mouvement citoyens genevois juge inadmissible de mettre en avant un personnage qui est intervenu dans des manifestations violentes et qui a passé une grande partie de sa vie en prison. Il n'est pas acceptable de rendre hommage à une personne qui s'est illustrée dans de nombreuses actions qui ont troublé l'ordre public. Proposer le nom de Luigi Bertoni est tout aussi irrecevable que celui d'un militant fasciste suisse comme le fut Georges Oltramare. L'anarchie moderne est un courant qui s'est opposé à toute forme d'autorité publique et la Ville de Genève aurait tort d'accorder une plaque à un homme aussi peu glorieux dans ses actions.

Un commissaire socialiste estime qu'il n'existe aucun rapport entre Luigi Bertoni et Georges Oltramare. Ces deux hommes n'ont absolument pas le même parcours, sachant que le second a été un fervent partisan du régime nazi. Contrairement à Georges Oltramare, Luigi Bertoni n'a jamais désiré obtenir un mandat politique. Il faut savoir, d'autre part, que deux rues genevoises portent le nom de deux partisans fascistes, à savoir René-Louis Piachaud et Giuseppe Motta. Alors que tous les courants politiques sont représentés à Genève, il faut bien comprendre que l'attribution du nom d'une figure anarchiste à une rue ne signifie aucunement que la Ville adhère à ce mouvement. Nonobstant, il ne faut pas nier que l'anarchisme a marqué l'histoire suisse.

Un commissaire d'Ensemble à gauche considère important de faire représenter l'ensemble des partis politiques dans les rues genevoises. On peut noter que certaines personnalités libérales figurent sur des plaques alors qu'ils étaient également contre une certaine forme d'autorité publique en voulant limiter l'intervention de l'Etat dans certains domaines.

Le commissaire socialiste rejoint les propos d'Ensemble à gauche étant donné que la plupart des courants politiques genevois ont pu combattre à un moment ou à un autre des fondamentaux de la démocratie. Si on pousse le raisonnement jusqu'au bout, aucun homme politique genevois ne devrait donner son nom à un lieu.

Un commissaire du Parti démocrate-chrétien peine à comprendre l'importance de la contribution de Luigi Bertoni à l'histoire politique genevoise, raison pour laquelle il propose l'audition d'un historien qui pourrait apporter des éclairages à ce sujet.

Le commissaire socialiste propose l'audition de Claude Reymond, secrétaire administratif à la Communauté genevoise d'action syndicale, et de Marianne Enckell, historienne spécialisée dans le mouvement anarchiste.

Le président met au vote l'audition d'un spécialiste de la chaire d'Histoire suisse à l'UNIGE. Cette audition est refusée.

Le président met ensuite au vote l'audition de Claude Reymond ou de Marianne Enckell. Cette audition est également refusée.

Une commissaire du Parti libéral-radical propose sans attendre de procéder au vote de la motion.

Un commissaire de l'Union démocratique du centre préférerait attendre l'audition de la Commission cantonale de nomenclature afin de connaître les compétences de la Ville en matière de plaques de rue.

Le président met aux voix la proposition de voter immédiatement sur la motion.

Le vote immédiat de la motion est refusé par 6 non (3 S, 1 Ve, 2 EàG) contre 5 oui (3 LR, 1 DC, 1 MCG) et 2 abstentions (UDC), il est donc remis à une date ultérieure.

Séance du 1^{er} décembre 2014

Discussions et vote

Une commissaire du Mouvement citoyens genevois estime que l'audition d'aujourd'hui a démontré que l'initiative ne relève pas forcément du Conseil municipal puisque n'importe qui peut formuler une telle demande. Comme la rue doit être liée au nom proposé, il faudrait effectuer des recherches pour proposer un endroit adapté.

Un commissaire du Parti socialiste relève que le Conseil municipal peut tout à fait émettre une proposition au gouvernement communal, comme l'a démontré

l'exemple de la rue Léon-Nicole. Quant au quartier potentiellement concerné, on peut noter que Luigi Bertoni a été actif en ville de Genève et dans le quartier de la Jonction. Il est important de rappeler que la motion propose de rendre hommage à Luigi Bertoni parce que le mouvement anarchiste est le seul courant politique qui n'est pas représenté sur une plaque de rue genevoise.

Un commissaire du Parti démocrate-chrétien regrette que la commission n'ait pas concrétisé l'audition d'un spécialiste extérieur. Sur le principe, il semble pertinent que l'ensemble des courants de pensée politique soient représentés sur une plaque de la ville. Néanmoins, il aurait été judicieux d'avoir le regard d'un expert extérieur pour savoir si Luigi Bertoni est la personne la plus à même de représenter le mouvement anarchiste à Genève.

Le commissaire du Parti socialiste rappelle que la proposition d'auditionner un spécialiste de la question a été refusée par la commission.

Un commissaire d'Ensemble à gauche propose de remettre au vote l'audition d'un historien pour éclaircir l'action de M. Bertoni au sein du mouvement anarchiste genevois.

Le président s'oppose au principe de reprendre des votes qui traduirait des incohérences au niveau de la procédure. Il est surprenant de constater que le groupe Ensemble à gauche fasse cette proposition alors que ses membres s'étaient abstenus lors de la première proposition.

Un commissaire des Verts estime que le Conseil municipal peut très bien procéder au vote de la motion. Les personnes qui désirent se renseigner sur M. Bertoni peuvent très bien effectuer des recherches sur internet.

Le commissaire du Parti socialiste explique que M. Luigi Bertoni est un syndicaliste, publiciste et éditeur tessinois qui s'est fait connaître à Genève pour son activisme syndical et sa participation à de nombreuses grèves. Son parcours montre qu'il a lutté activement contre la montée du fascisme dans les années 1920 et 1930.

Le président propose de lire un extrait des mémoires de Nelson Mandela qui illustre le fait que la participation à des actions violentes n'empêche pas certaines personnalités de figurer sur une plaque commémorative: «J'ai dit que le temps de la résistance passive était terminé, que la non-violence était une stratégie vaine et qu'elle ne renverserait jamais une minorité blanche prête à maintenir son pouvoir à n'importe quel prix. J'ai dit que la violence était la seule arme qui détruirait l'apartheid et que nous devons être prêts, dans un avenir proche, à l'employer. La foule était transportée; les jeunes en particulier applaudissaient et criaient. Ils étaient prêts à agir comme je venais de le dire. À ce moment-là, j'ai entonné un chant de liberté dont les paroles disaient: «Voici nos ennemis, prenons les armes,

attaquons-les.» Je chantais et la foule s'est jointe à moi et, à la fin, j'ai montré la police et j'ai dit: «Regardez, les voici, nos ennemis!»

Le président met au vote la motion M-1081 qui est acceptée par 7 oui (2 EàG, 3 S, 2 Ve) contre 5 non (2 MCG, 3 LR) et 1 abstention (DC).